

NOTICE**1. Nom du médicament vétérinaire**

Clavaseptin 250 mg - Comprimés pour chiens

2. Composition

Un comprimé contient :

Substances actives :

Amoxicilline.....	200 mg
(Sous forme d'amoxicilline trihydratée).....	229,56 mg
Acide clavulanique.....	50 mg
(Sous forme de clavulanate de potassium).....	119,13 mg

Excipients :

Oxyde de fer brun (E172).....	0,475 mg
-------------------------------	----------

Comprimé beige avec barre de sécabilité, pouvant être divisé en deux parties égales.

3. Espèces cibles

Chiens.

4. Indications d'utilisation

Traitement des infections causées par des bactéries sensibles à l'association amoxicilline-acide clavulanique (y compris les souches productrices de bêta-lactamases), en particulier :

- Infections cutanées (dont les pyodermites superficielles et profondes, les plaies et les abcès) causées par *Staphylococcus* spp, *Streptococcus* spp et *Pasteurella* spp.
- Infections des voies respiratoires (sinusite, rhino-trachéite, bronchopneumonie) causées par *Staphylococcus* spp et *E. coli*.
- Infections de la cavité buccale (muqueuses) causées par *Streptococcus* spp et *Pasteurella* spp.
- Infections urinaires (néphrite, cystite) causées par *E. coli*, *Klebsiella* spp et *Proteus mirabilis*.
- Infections du tube digestif, en particulier gastro-entérite causée par *E. coli*.

5. Contre-indications

Ne pas utiliser en cas d'hypersensibilité aux pénicillines ou autres substances de la famille des β -lactamines, ou à l'un des excipients.

Ne pas utiliser chez les gerbilles, cobayes, hamsters, lapins et chinchillas ou chez les autres petits herbivores.

Ne pas utiliser chez les animaux présentant une insuffisance rénale sévère accompagnée d'une anurie ou d'une oligurie.

Ne pas utiliser chez les chevaux et les ruminants.

6. Mises en gardes particulières

Mises en gardes particulières :

Une résistance croisée a été démontrée entre l'association amoxicilline-acide clavulanique et les antibiotiques de la famille des β -lactamines. L'utilisation du médicament vétérinaire doit être envisagée avec prudence lorsque l'antibiogramme montre une résistance aux β -lactamines, car l'efficacité du traitement peut être réduite.

Des souches de *S. aureus* résistant à la méticilline (SARM) et *S. pseudintermedius* résistant à la méticilline (SPRM) ont été isolées chez le chat et le chien, avec des taux de résistance variables d'un pays de l'UE à l'autre.

Ne pas utiliser en cas de résistance connue à l'association amoxicilline-acide clavulanique.

Ne pas utiliser en cas d'infection à SARM/SPRM suspectée ou confirmée, car les souches isolées doivent être considérées comme résistantes à toutes les β -lactamines, y compris à l'association amoxicilline-acide clavulanique.

Des taux de résistance élevés (jusqu'à 100%) ont été signalés dans des souches d'*E. coli* isolées à partir d'infections de la peau et des tissus mous chez le chien.

Précautions particulières pour une utilisation sûre chez les espèces cibles :

Chez les animaux présentant une insuffisance hépatique ou rénale, le médicament vétérinaire ne peut être utilisé qu'après évaluation du rapport bénéfice/risque par le vétérinaire et la posologie doit être déterminée avec soin.

Le médicament vétérinaire doit être utilisé après identification du ou des agents pathogènes et évaluation de la sensibilité du ou des agents pathogènes cibles. Si cela n'est pas possible, le traitement doit être fondé sur les données épidémiologiques locales, en fonction des profils de sensibilité attendus des agents pathogènes locaux/régionaux.

L'utilisation du médicament vétérinaire doit tenir compte des politiques officielles, nationales et régionales, en matière de prescription des antimicrobiens.

Les aminopénicillines en association avec les inhibiteurs de bêta-lactamase appartiennent à la catégorie AMEG « C ». Un antibiotique présentant un risque plus faible de sélection d'une résistance aux antimicrobiens (catégorie AMEG inférieure) doit être utilisé pour le traitement de première intention lorsque l'antibiogramme indique une efficacité probable de ce traitement.

Un antibiotique à spectre étroit entraînant un risque plus faible de sélection d'une résistance aux antimicrobiens doit être utilisé en traitement de première intention lorsque l'antibiogramme indique une efficacité probable de ce traitement.

Les comprimés sont aromatisés. Afin d'éviter toute ingestion accidentelle, conserver les comprimés hors de portée des animaux.

Le risque de réactions allergiques croisées avec d'autres pénicillines doit être pris en compte.

Précautions particulières à prendre par la personne qui administre le médicament vétérinaire aux animaux :

Les pénicillines et les céphalosporines peuvent provoquer une réaction d'hypersensibilité (allergie) après l'injection, l'inhalation, l'ingestion ou le contact cutané. L'hypersensibilité aux pénicillines peut entraîner des réactions croisées aux céphalosporines, et *vice versa*. Les réactions allergiques à ces substances peuvent parfois être graves.

Les personnes présentant une hypersensibilité connue ou à qui il a été conseillé d'éviter tout contact avec ce type de formulation ne doivent pas manipuler ce médicament vétérinaire.

Manipuler ce médicament vétérinaire avec le plus grand soin afin d'éviter toute exposition, en prenant toutes les précautions recommandées.

Si des symptômes tels qu'une éruption cutanée apparaissent à la suite d'une exposition au médicament vétérinaire, consulter un médecin et lui montrer cette mise en garde.

Un gonflement du visage, des lèvres et des yeux ou des difficultés à respirer sont des symptômes plus graves qui nécessitent une prise en charge médicale de toute urgence.

Se laver les mains après avoir manipulé les comprimés.

L'ingestion accidentelle du médicament par un enfant peut être nocive. Afin d'éviter toute ingestion accidentelle, en particulier par un enfant, remettre le demi-comprimé non utilisé dans l'alvéole ouverte de la plaquette et replacer la plaquette dans la boîte.

En cas d'ingestion accidentelle, demandez immédiatement conseil à un médecin et montrez-lui la notice ou l'étiquette.

Gestation et lactation :

L'innocuité du médicament vétérinaire n'a pas été établie en cas de gestation et de lactation. Les études de laboratoire sur les rats n'ont pas mis en évidence d'effets néfastes pour le fœtus ou la mère. L'utilisation ne doit se faire qu'après évaluation du rapport bénéfice/risque établie par le vétérinaire responsable.

Interactions médicamenteuses et autres formes d'interactions :

L'activité bactéricide de l'amoxicilline peut être réduite par l'utilisation simultanée de substances bactériostatiques telles que les macrolides, les tétracyclines, les sulfamides et le chloramphénicol. Les pénicillines peuvent augmenter l'effet des aminosides.

Surdosage :

Une diarrhée a été observée chez des chiens ayant reçu une dose équivalant à trois fois la dose recommandée pendant une période de 28 jours. Un traitement symptomatique est conseillé en cas de surdosage.

Incompatibilités majeures :

Aucune connue.

7. Effets indésirables

Chiens :

Très rare (< 1 animal/10 000 animaux traités, y compris les cas isolés) :	Vomissements ¹ , diarrhée ¹ Réaction d'hypersensibilité (réactions cutanées allergiques ²), anaphylaxie ²
---	---

¹) Le traitement peut être arrêté si la gravité des effets indésirables le justifie ou après évaluation du rapport bénéfice/risque par le vétérinaire.

²) Dans ce cas, le traitement doit être interrompu et un traitement symptomatique doit être administré.

Il est important de notifier les effets indésirables. La notification permet un suivi continu de l'innocuité d'un médicament. Si vous constatez des effets indésirables, même ceux ne figurant pas sur cette notice, ou si vous pensez que le médicament n'a pas été efficace, veuillez contacter en premier lieu votre vétérinaire. Vous pouvez également notifier tout effet indésirable au titulaire de l'autorisation de mise sur le marché ou représentant local du titulaire de l'autorisation de mise sur le marché en utilisant les coordonnées figurant à la fin de cette notice, ou par l'intermédiaire de votre système national de notification : adversedrugreactions_vet@fagg-afmps.be

8. Posologie pour chaque espèce, voies et mode d'administration

Voie orale.

La dose recommandée du médicament vétérinaire est de 10 mg d'amoxicilline et 2,5 mg d'acide clavulanique par kg de poids corporel deux fois par jour, soit 1 comprimé pour 20 kg de poids corporel toutes les 12 h, pendant 5 à 7 jours, conformément au tableau suivant :

Poids corporel (kg)	Nombre de comprimés deux fois par jour
8,1–10	$\frac{1}{2}$
10,1–20	1
20,1–30	1 $\frac{1}{2}$
30,1–40	2

Dans les formes sévères, la dose peut être doublée à la discrétion du vétérinaire responsable.

Durée du traitement :

Dans toutes les indications, un traitement de 5 à 7 jours est suffisant dans la majorité des cas.

Pour les cas chroniques ou récurrents, il peut être nécessaire de poursuivre le traitement pendant 2 à 4 semaines.

9. Indications nécessaires à une administration correcte

Afin de garantir une posologie appropriée, le poids corporel doit être déterminé aussi précisément que possible.

10. Temps d'attente

Sans objet.

11. Précautions particulières de conservation

Tenir hors de la vue et de la portée des enfants.

Ce médicament vétérinaire ne nécessite pas de conditions particulières de conservation.

Durée de conservation après première ouverture du conditionnement primaire : 16 heures.

Remettre tout demi-comprimé non utilisé dans la plaquette ouverte et utiliser dans les 16 heures.

Ne pas utiliser ce médicament vétérinaire après la date de péremption figurant sur la boîte après Exp.

La date de péremption correspond au dernier jour du mois indiqué.

12. Précautions particulières d'élimination

Ne pas jeter les médicaments dans les égouts ou dans les ordures ménagères.

Utiliser des dispositifs de reprise mis en place pour l'élimination de tout médicament vétérinaire non utilisé ou des déchets qui en dérivent, conformément aux exigences locales et à tout système national de collecte applicable. Ces mesures devraient contribuer à protéger l'environnement.

Demandez à votre vétérinaire ou à votre pharmacien comment éliminer les médicaments dont vous n'avez plus besoin.

13. Classification des médicaments vétérinaires

Médicament vétérinaire soumis à ordonnance.

14. Numéros d'autorisation de mise sur le marché et présentations

BE-V274163

Boîtes de 10, 20, 50, 100, 120, 150, 200, 250, 300, 400, 500, 600, 750 et 1 000 comprimés. Toutes les présentations peuvent ne pas être commercialisées.

15. Date à laquelle la notice a été révisée pour la dernière fois

Juin 2025

Des informations détaillées sur ce médicament vétérinaire sont disponibles dans la [base de données de l'Union sur les médicaments](https://medicines.health.europa.eu/veterinary) (<https://medicines.health.europa.eu/veterinary>).

16. Coordonnées

Titulaire de l'autorisation de mise sur le marché et fabricant responsable de la libération des lots et coordonnées pour notifier les effets indésirables présumés :

Vetoquinol NV/SA, Galileilaan 11/401, 2845 Niel, Tel: +32 3 877 44 34

Fabricant responsable de la libération des lots : Vetoquinol S.A Magny-Vernois 70200 Lure, France.